

QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

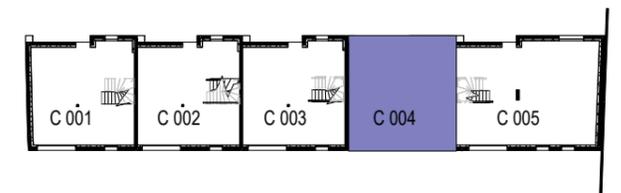
COURTIL Le MEVEL

2 rue George le Mevel
44200 Nantes

C 004

Logement T5

Duplex



Plan de localisation

Nom	Surface
Entrée	2.80 m ²
Séjour/Cuisine	25.80 m ²
Chambre 1	11.50 m ²
Chambre 2	12.70 m ²
Chambre 3	11.70 m ²
Chambre 4	10.50 m ²
SdE	4.50 m ²
SdB	5.80 m ²
WC	1.60 m ²
Cellier	1.40 m ²
Dgt	4.40 m ²
SHAB	92.70 m ²

Jardin	59.10 m ²
Annexe	59.10 m ²
TOTAL	151.80 m²

Tableau de surface

PF	Porte-fenêtre	PaG	Poêle à granulés
OB	Fenêtre oscillo-battant	MH	Module hydraulique pompe à chaleur
FX	Vitrage fixe	CET	Ballon thermodynamique
All. vitrée	Alège vitrée ht. 40cm		Espace de manoeuvre obligatoire pour les PMR
VR	Volet roulant		Retombée de poutre
Ch.	Chaudière		Délimitation surface habitable (>1.80m)
SS	Sèche-serviette		Cloison démontable
LL	Lave-linge		Faux-plafond ou soffite
LV	Lave-vaisselle		Tableau électrique (GTL)
Di	Douche à l'italienne		Gaine technique
PL	Placard		Carrelage
MC	Main courante		Clôture
HSP	Hauteur sous plafond		Pelouse
HSFP	Hauteur sous faux-plafond		Haie
PAC	Pompe à chaleur		
AEP	Borne adduction eau potable		

Légende



Jba

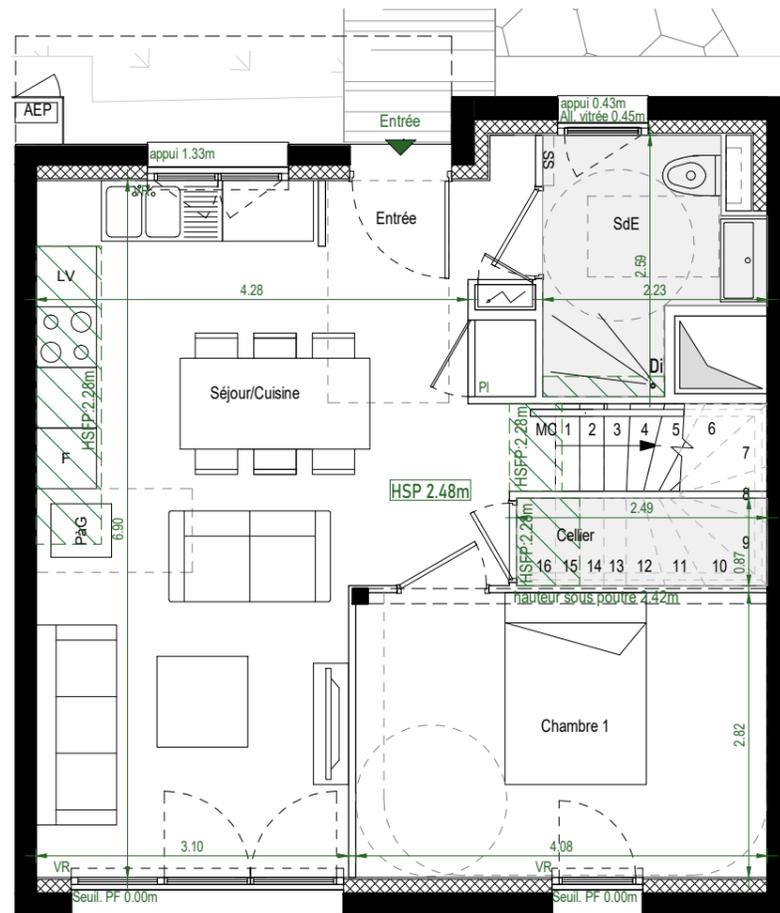
SCCV NANTES LE MEVEL
10, rue Magdeleine - CS 40504
44275 Nantes - Cedex 2

0 m 1 m 3 m

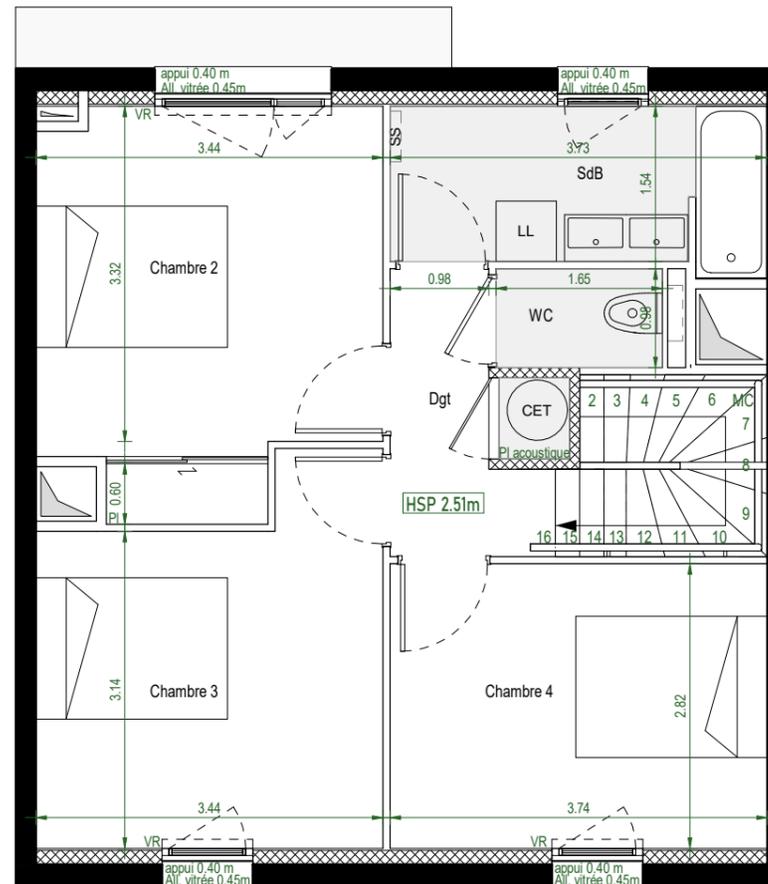
Format A3 26/03/2024

indice E

RDC



R+1



NB : Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux. Dans les cuisines, les indications "LL, LV, frigo, évier", sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.